

janvier 2015

Caterpillar

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Machines](#)

Nouveau dozer D7E



Conforme à la norme américaine EPA

Tier 4 Final/européenne Niveau IV/japonaise 2014 (Tier 4 Final) sur les émissions, le tout dernier modèle de tracteur D7E Caterpillar bénéficie d'un nouveau groupe motopropulseur diesel-électrique qui améliore jusqu'à 30% son rendement énergétique et jusqu'à 10% sa productivité par rapport à son prédécesseur D7R2.

En charge, trois nouvelles caractéristiques de refoulement permettent d'optimiser les performances de la machine lors des travaux de nivellement : la commande de stabilité de la lame complète les actions du conducteur et procède à un réglage automatique des lames pour apporter plus de souplesse et de précision ; la commande de traction détecte le patinage des chaînes et effectue des réglages intelligents et instantanés des lames afin d'améliorer la constance de la charge et maintenir un niveau plus élevé de pleine charge de la lame ; l'indicateur de pente fournit un relevé visuel permanent des pentes longitudinale et transversale de la machine pour un guidage en temps réel de la déclivité et de la pente, sans avoir recours à un système de commande de nivellement dédié. Et il ne faut pas oublier le système de commande AccuGrade™ Cat, installé par le concessionnaire, qui fournit un guidage en cabine en temps réel ainsi que des mouvements de lame automatisés pour aider les conducteurs à obtenir des nivellements précis en un nombre de passages réduit, procédé qui améliore nettement la productivité par rapport aux méthodes conventionnelles.

Les lames disponibles pour ce tracteur sont les suivantes : universelles, semi-universelles, droites et orientables. Il existe également une gamme de lames pour applications spéciales permettant le traitement de matériaux tels que les copeaux de bois, le charbon et les déchets. Parmi les équipements arrière en option, nous trouvons un ripper multident, un treuil, une barre d'attelage et un contrepoids.